Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD de la Vendée

Nous nous réunissons avec retard pour notre séance annuelle d'examen des prévisions d'effectifs et des moyens pour les établissements du Second degré dans notre département. Nous ne nous attarderons pas sur les causes de ce retard dont l'Education nationale n'est pas la cause. Nous ferons cependant remarquer que le ministère a hélas cafouillé dans ses calculs de dotations ce qui a provoqué des rectifications de dernière minute dans ces dernières, heureusement à la hausse.

Cependant, malgré cette bonne nouvelle de dernière minute, le tableau reste bien sombre. La politique du rabot se transforme malheureusement en une politique de la hache avec 495 heures supprimées entre le collège et les lycées d'enseignement généraux et technologiques. Cette décision va impacter directement les conditions de travail de tous les personnels et de tous les élèves. Les classes de collège resteront très chargées. Les emplois du temps des lycéens, particulièrement dans les établissements les plus petits, vont devenir de plus en plus impossibles à réaliser. Il va même devenir difficile d'y maintenir tous les enseignements de spécialités les plus courants.

Le ministère brandit la baisse démographique mais elle a bon dos. Au lieu d'améliorer les conditions de travail de tous, le gouvernement préfère faire des économies sur les élèves, sur l'avenir de notre nation. Pourquoi ? Parce que depuis 8 ans, la majorité actuelle a jeté l'argent par les fenêtres en multipliant les cadeaux fiscaux aux plus riches. Au final, le budget de la République est exsangue et ce sont les élèves, les enfants des classes populaires et moyennes, qui font les frais de cette gabegie généralisée.

Nous nous permettrons de sortir de la thématique de cette réunion suite au reportage de l'émission Cash investigation de la semaine dernière sur France 2. Il y a été question d'un établissement privé bien connu en Vendée passé assez récemment sous contrat avec l'Etat. Il apparaît que des manquements graves à ce contrat existeraient. M. le Ministre a indiqué qu'une enquête sera menée. Avez-vous des informations à ce sujet à nous communiquer ?